

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 23 janvier 2015
(convocation du 13 janvier 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

EXCUSEE :

Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX - Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique - cession à l'EPABE d'un terrain de 103 m² sis rue Cabanac - modification de la délibération du Conseil de Communauté du 28 novembre 2014 - Autorisation - Décision

Monsieur MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2014/0721 du 28 novembre 2014 le Conseil de Communauté a autorisé la cession à l'Etablissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique (EPABE) d'un certain nombre de bien immobiliers, dont une parcelle sise rue Cabanac à Bordeaux, issue du domaine public communautaire de voirie.

Après établissement du document d'arpentage, il est apparu que l'exacte contenance de cette emprise s'établit à 103 m² et non 109 m² comme indiqué par la délibération du 28 novembre 2014.

Il a été tenu compte de cette contenance définitive par un arrêté de déclassement rectificatif n° 2014/4564 en date du 18 novembre 2014.

En accord avec les dispositions générales du protocole foncier Cub-EPABE, confirmées par l'avenant n° 2 adopté par la délibération du Conseil de Communauté n° 2014/0650 du 31 octobre 2014, cette emprise de 103 m² sera donc cédée moyennant le prix de 100 euros HT le m², soit pour la surface considérée, un prix global de 12 360 euros dont 2 060 euros de TVA sur prix total au taux de 20 %.

France Domaine a estimé ce terrain à 128,62 euros le m² aux termes de son avis du 20 octobre 2014.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211.37,
VU le décret n° 2009/1359 du 5 novembre 2009 inscrivant l'opération d'aménagement Bordeaux-Euratlantique parmi les OIN mentionnées à l'article R 121-1-4 du Code de l'Urbanisme,

VU le décret n° 2010/306 du 22 mars 2010 portant création de l'EPA Bordeaux-Euratlantique,

VU le décret n° 2012/646 du 3 mai 2012 portant création d'une zone d'aménagement différé sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac,

VU l'arrêté préfectoral du 9 juin 2010 portant création d'un périmètre provisoire de ZAD au sein du périmètre de l'OIN Bordeaux Euratlantique sur le territoire des communes de Bordeaux, Bègles et Floirac,

VU la délibération du Conseil de Communauté n° 2010/254 du 28 mai 2010 valant approbation du protocole de partenariat 2010/2014 entre l'Etat, l'EPA, la Communauté urbaine de Bordeaux et les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac,

VU la délibération du Conseil de Communauté n° 2011/840 du 25 novembre 2011 valant approbation du protocole foncier entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'EPA Bordeaux-Euratlantique,

VU la délibération n° 2012/0565 du Conseil de Communauté du 28 septembre 2012 valant approbation de l'avenant n° 1 au protocole foncier général,

VU la délibération n° 2014/0650 du Conseil de Communauté du 31 octobre 2014 approuvant l'avenant n° 2 au protocole foncier général,

VU le protocole foncier Cub/EPABE du 23 février 2012,

VU la délibération du Conseil de Communauté n° 2014/0721 du 28 novembre 2014 autorisant la cession d'un certain nombre d'immeubles communautaires à l'EPA Bordeaux Euratlantique,

VU l'avis de France Domaine 2014-063V2542 en date du 20 octobre 2014,

VU l'arrêté de déclassement rectificatif n° 2014/4564 du 18 novembre 2014,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Qu'il convient de modifier la délibération n° 2014/0721 du 28 novembre 2014 concernant la contenance de l'emprise de terrain sise rue Cabanac à céder à l'EPABE afin de tenir compte de l'exact mesurage établi par les services métropolitains.

DECIDE

Article 1 : de modifier la délibération du Conseil de Communauté n° 2014/0721 du 28 novembre 2014 en autorisant la cession à l'EPABE du terrain nu déclassé sis rue Cabanac à Bordeaux, en cours de numérotation par le service du cadastre, d'une contenance exacte de 103 m², moyennant le prix de 12 360 euros dont 2 060 euros de TVA sur prix total de 20 %

Article 2 : d'imputer la recette au budget principal de l'exercice en cours (Opération 05P150O001, Compte fonction 775 824)

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique de cession et tous autres documents afférents à cette mutation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE

30 JANVIER 2015

PUBLIÉ LE : 30 JANVIER 2015

M. JACQUES MANGON